



Centre
ReSIS

Centre de Ressources et
d'Etudes Systémiques contre
les Intimidations Scolaires

Jean-Pierre Bellon

Marie Quartier

Harcèlement entre élèves :

Former une équipe compétente et autonome

au sein d'un établissement

pour traiter les situations

Présentation générale	page 2
Notre méthode	page 3
Le principe des entretiens	page 4
Présentation des fondateurs du Centre ReSIS	page 5
Descriptif de la formation	page 6 et 7
Objectifs de la formation, prérequis et évaluation	page 8
Evaluation des coûts	page 9

Présentation générale

.....

Une équipe ressource au sein de chaque établissement scolaire

Longtemps ignorée ou sous-estimée en France, la question du harcèlement scolaire fait désormais l'objet d'une politique ambitieuse de prévention, de détection et de traitement de la part du Ministère de l'Éducation nationale.

On se réjouit que le sujet ne soit plus occulté et qu'on ne se contente plus d'actions de sensibilisation qui n'ont jamais permis de stopper le phénomène, mais que le traitement des situations de harcèlement soit enfin considéré comme relevant de la responsabilité des établissements scolaires.

Précurseur sur la question du harcèlement scolaire depuis 20 ans, Jean-Pierre Bellon a développé avec Marie Quartier depuis plusieurs années un protocole de formation d'équipes ressources qui permet de traiter *in situ* toutes les situations d'intimidation entre élèves, ainsi que celles relevant du cyberharcèlement.

L'équipe ressource doit être constituée de volontaires, appartenant à des professions diverses (enseignants, personnels d'encadrement et d'éducation, personnels de la sphère médico-sociale), et son effectif peut varier en fonction de la taille de l'établissement. Sa mise en place implique l'engagement du chef d'établissement et son soutien constant au travail de l'équipe, ainsi qu'une communication claire en direction de l'ensemble de la communauté éducative d'une part et des familles d'autre part.

Au sein des équipes ressources, les professionnels sont formés pour intervenir auprès des intimidateurs de façon à faire cesser les brimades et pour apporter un soutien efficace à l'élève cible. L'objectif est de faire en sorte que désormais plus aucune victime de harcèlement scolaire ne soit abandonnée à sa solitude et que toute situation de harcèlement soit immédiatement stoppée par les professionnels de l'établissement.

Notre méthode

Jean-Pierre Bellon et Marie Quartier ont élaboré à l'attention des établissements scolaires un dispositif complet pour réagir efficacement aux situations de harcèlement entre élèves.

La Méthode de la Préoccupation Partagée, dans sa version française - MPP^{FR} - est une libre adaptation de la méthode créée par Anatol Pikas. Nos principaux apports sont les suivants :

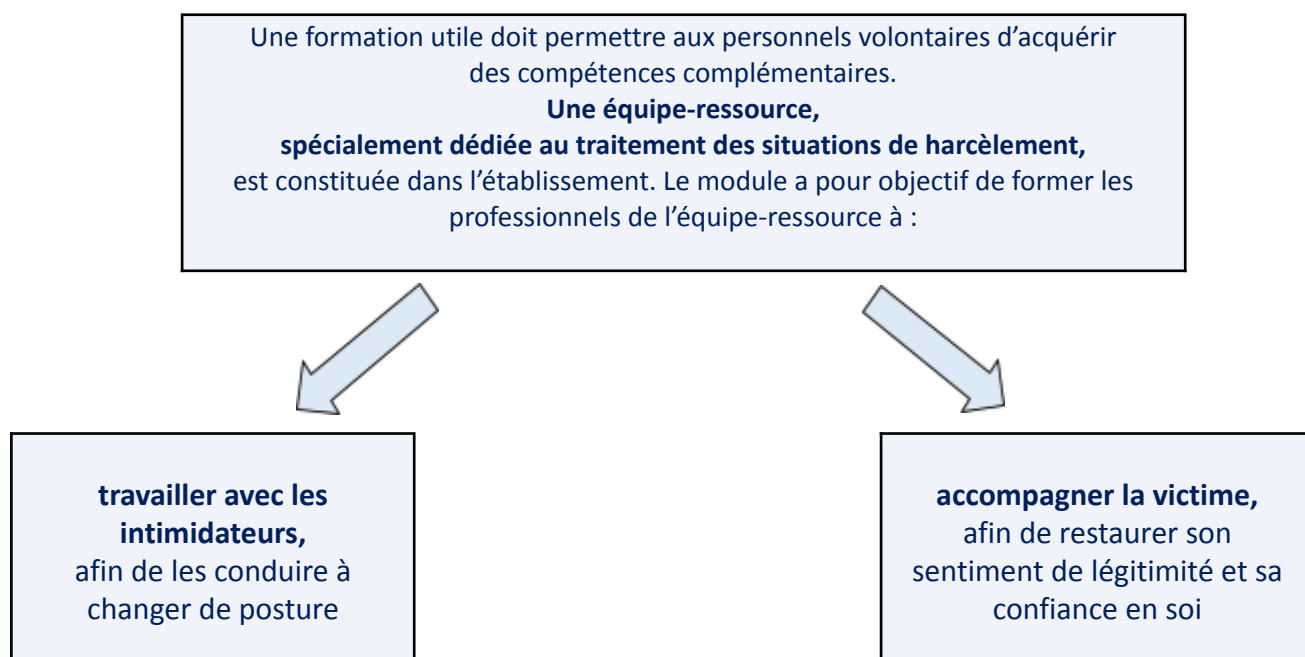
- Un renforcement des fondements théoriques
- Un renforcement du travail en direction de l'élève cible des brimades
- Un travail en direction des parents des élèves cibles
- L'inscription de la méthode dans une certaine temporalité
- Une clarification sur la question de la sanction

Notre méthode a pour but d'accompagner tous les élèves pour les aider à sortir du piège du harcèlement.

Le travail avec les intimidateurs comme avec ceux qu'on appelle les "témoins" est essentiel pour stopper ces comportements qui peuvent devenir la norme dans les relations entre élèves et induire un rapport de force malsain au sein des groupes de pairs.

Par ailleurs, une aide bien spécifique à l'élève cible est essentielle pour lui permettre de sortir des cercles vicieux qui le piègent et retrouver sa place parmi ses camarades. L'accueil de la famille de cet élève est également très important, dans un grand nombre de ces situations.

Notre méthode est fondée sur l'étude d'un important corpus de situations traitées au sein des établissements scolaires. Elle fait pour nous l'objet d'un processus de recherche et d'évaluation : l'enquête la plus récente, menée par l'académie de Versailles, a révélé pour 719 situations traitées un taux de résolution supérieur à 80%, ce qui correspond aux enquêtes internationales sur la MPP.



Le principe des entretiens

Les rencontres avec les élèves intimidateurs et les témoins

Les intimidateurs présumés et certains “témoins” sont rencontrés en entretien individuel par des membres de l’équipe qui leur font part de leur inquiétude pour la cible, sans les incriminer pour autant, et recherchent quelles suggestions chacun pourrait faire pour améliorer sa situation. Cette phase de rencontres avec les intimidateurs ne doit pas excéder deux semaines.

Non blâmante, elle est éminemment éducative. Elle restaure un cadre éthique contraignant, celui de l’attention à l’autre, qui est incarné par les adultes menant les entretiens. Elle permet aux élèves intimidateurs de sortir “par le haut” de la situation, en adoptant une attitude plus morale et empathique envers leur camarade, et reconfigure les relations au sein du groupe.

Les entretiens avec l’élève victime et sa famille

L’élève cible des brimades est accueilli par un membre de l’équipe qui l’assure de son soutien et le rencontre autant de fois qu’il est nécessaire.

Une relation d’alliance, éminemment sécurisante, est offerte à l’élève cible. Cette relation d’alliance permet de libérer pleinement la parole de l’élève.

Lorsque la situation ne peut être traitée par des entretiens non blâmants et qu’elle nécessite des sanctions, l’accompagnement de l’élève cible est d’autant plus important et est mené selon les mêmes principes.

L’équipe ressource est également formée aux entretiens avec la famille de l’élève cible, qui s’avèrent nécessaires dans un certain nombre de situations. L’enjeu est de créer avec cette famille une relation de confiance qui lui permette de se sentir soutenue, comprise et accompagnée dans la situation douloureuse que son enfant traverse. Une bonne alliance avec la famille de l’élève victime fait partie de la réussite de la méthode.

Présentation des fondateurs du Centre ReSIS



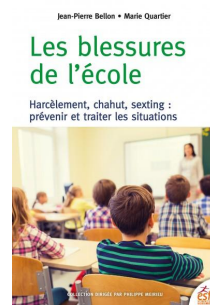
Jean-Pierre Bellon est professeur de philosophie. Il est, avec Bertrand Gardette, l'un des pionniers de la prévention du harcèlement scolaire en France. Ensemble, ils ont créé en 2006 le site www.harcelement-entre-élèves.com, première base documentaire française sur la question du harcèlement scolaire, et fondé en 2007 l'Association pour la prévention de phénomènes de harcèlement entre élèves (A.P.H.E.E.).

Marie Quartier, professeur agrégé de lettres et licenciée de psychologie, a enseigné en collèges et lycées avant de se former aux interventions systémiques et stratégiques. Après avoir développé depuis une dizaine d'années une activité spécifiquement dédiée à la lutte contre la souffrance scolaire, elle contribue à la conception comme au développement de l'Association Orfeee et anime le Réseau Orfeee (www.orfeee.fr). Elle reçoit en consultations à Lyon et est chargée de cours à l'université Lyon 2.

Jean-Pierre Bellon et Marie Quartier sont membres du comité d'experts du ministère de l'Éducation nationale. Ils ont fondé le Centre ReSIS fin 2018 pour allier leurs expériences et leurs forces dans la lutte contre le harcèlement scolaire.

Derniers ouvrages parus :

- Les Blessures de l'école, Jean-Pierre Bellon et Marie Quartier, ESF 2020
- Harcèlement scolaire, le vaincre c'est possible, la Méthode de la préoccupation partagée, Jean-Pierre Bellon, Bertrand Gardette et Marie Quartier, ESF 2021 (édition revue et enrichie).



Centre ReSIS – centreresis@gmail.com – 07 55 68 65 58

www.centreresis.org

Année scolaire 2021/2022

Descriptif de la formation

1^{ère} session : Une journée organisée au sein de l'établissement

Le matin : Séance plénière avec si possible l'ensemble des personnels de l'établissement.

Présentation générale :

- Le harcèlement scolaire : clarification du phénomène
- Présentation de la méthode : une éthique plus qu'une technique
- Les bons réflexes de base à connaître par tout personnel de l'établissement
- Les conditions de réussite de la méthode
- Les différentes formes de cyberharcèlement, dont le sexting

L'après-midi : Formation aux entretiens des membres de l'équipe ressource

Travail avec les intimidateurs :

- Comment intervenir auprès des élèves intimidateurs
- Les étapes de la méthode
- Les entretiens individuels
- Principales erreurs à éviter.

Travail avec l'élève cible :

- Introduction à la relation d'alliance avec l'élève cible
- Introduction à la relation d'alliance avec les parents d'élèves
- Principales erreurs à éviter.

Dès cette première journée, des études de cas permettront de mettre les personnels en action, via des jeux de rôle, afin qu'ils commencent à s'approprier les techniques d'entretien et qu'ils puissent se mettre à traiter les situations qui leur arriveront.

2^{ème} session : Une ou deux journées

Retour sur les situations, les difficultés, la méthode

- Approfondissement de la méthode
- Technique des entretiens individuels
- Dispositifs complémentaires
- Études de cas
- Retour sur les situations traitées dans l'établissement
- Réponse aux questions et aux difficultés des professionnels
- Elaboration d'un protocole interne à l'établissement et d'une communication en direction des familles

Descriptif de la formation (suite)

Étapes intermédiaires

Entre les sessions, les professionnels ayant participé à la formation utilisent la méthode à laquelle ils ont été formés pour traiter les situations de brimades se présentant dans leur établissement.

- Ils peuvent à tout moment échanger par mail avec les formateurs sur les éventuelles difficultés rencontrées dans l'utilisation de la méthode.
- Il est recommandé aux professionnels de rédiger des compte-rendu des situations qu'ils sont amenés à traiter et de les transmettre au formateur, via des fiches spécifiques fournies lors de la formation.

Étapes de consolidation

Suite à la formation, les personnels sont invités à continuer de donner des retours de leur travail aux formateurs, qui répondront à leurs demandes.

Pour les situations les plus complexes, la possibilité d'une **supervision des pratiques** par vidéoconférence est recommandée.

Nos formations et conférences sont dispensées par les intervenants du Centre ReSIS.

En cas d'absence ponctuelle de participants : nous encourageons les stagiaires présents à partager eux mêmes les contenus avec leurs collègues absents et nous demeurons disponible pour tout échange

Objectifs de la formation, prérequis et évaluation

A l'issue de la formation, les stagiaires auront acquis les compétences suivantes :

Savoirs

- Comprendre le phénomène du harcèlement scolaire, dans sa dimension systémique et groupale.
- Connaître le phénomène du sexting, sa définition, ce qu'en dit la loi.
- Comprendre les fondements théoriques de la Méthode de la Préoccupation Partagée.

Savoir-faire

- Savoir mener un entretien avec un élève intimidateur
- Savoir mener un entretien avec un élève victime de harcèlement ou d'intimidations
- Savoir mener un entretien avec les parents d'un élève victime
- Maîtriser la communication avec les parents des élèves intimidateurs
- Savoir mettre en place une communication adaptée au sein de l'établissement (professionnels/élèves) et en direction des familles, sur le harcèlement et le protocole déployé pour le traiter.

Savoir-être

- Savoir incarner une authentique préoccupation pour l'élève cible face aux élèves intimidateurs
- Savoir se montrer empathique, rassurant et valorisant avec un élève cible
- Savoir être rassurant et convaincant avec des parents d'élèves

Prérequis :

La formation ne s'adresse qu'à des professionnels, c'est pourquoi elle n'impose pas de prérequis. Néanmoins, un quizz est proposé en début de formation pour évaluer les connaissances et l'expérience des stagiaires en matière de harcèlement scolaire.

Evaluations :

La formation sera évaluée afin de vérifier qu'elle a atteint les objectifs fixés. D'une part, le stagiaire répondra à un questionnaire d'évaluation et d'autre part, le formateur donnera une appréciation portant sur les compétences acquises par l'équipe (et si nécessaire individuellement).

Evaluation des coûts

.....

Former une équipe compétente pour traiter les situations de harcèlement entre élèves au sein d'un établissement

A organiser en fonction des disponibilités des formateurs et des participants

Prix journée par intervenant 1 000 €

Frais de déplacement et d'hébergement des intervenants en sus, les formations ayant lieu au sein de votre établissement.

En cas de besoin et à votre demande, nous adaptons nos contenus aux publics en situation de handicap.

Modalités d'inscription :

Veillez demander un devis à centreresis@gmail.com

A réception du devis dûment signé et cacheté, nous considérerons notre offre de formation comme acceptée et conviendrons ensemble d'un calendrier de formation.

Pour les établissements de l'Enseignement catholique qui souhaitent un financement de Formiris, nous vous ferons parvenir un devis à transmettre à Formiris. En cas d'accord, Formiris prendra contact avec nous pour l'élaboration d'une convention. Les stagiaires devront s'inscrire sur la plateforme de Formiris dans les délais impartis.

Indicateurs de résultats (année scolaire 2021/2022) :

100% de satisfaction globale de cette formation

65 personnes formées

Modules complémentaires

Communiquer avec les familles

Cet atelier propose aux professionnels d'acquérir les bases d'une communication stratégique telle qu'elle apaise les relations avec les familles, dans ces moments tendus que sont les situations de harcèlement entre élèves.

- Comment annoncer à des parents que leur enfant fait partie des intimidateurs ?
- Comment réagir à l'émotion, parfois à l'agression de parents dont l'enfant subit du harcèlement, etc.

Durée : Une demi-journée.

La question de la relation aux familles est généralement intégrée au protocole de traitement, mais peut faire l'objet d'une demande de formation spécifique lorsque cela est utile.

Mobiliser les élèves dans la prévention et la détection du harcèlement

Cet atelier vise à aider les élèves à devenir acteur de la prévention et de la détection des faits de harcèlement :

- Comment constituer un groupe d'élèves-sentinelles.
- Comment les élèves peuvent-ils venir en aide à un élève cible d'une intimidation ?
- Comment associer les élèves au travail de prévention ?

La constitution d'un groupe d'élèves mobilisés et œuvrant sous la direction de l'équipe des adultes est particulièrement utile pour faire face aux situations de cyber-harcèlement et de **sexting**.

Durée : Une demi-journée.